

La chemise d'un homme heureux

Autor(en): **Petit, Arsène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 48

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193264>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

jour-là. Qu'on y rencontre les marchands de vin et les cafetiers, c'est tout naturel : ils veulent se rendre compte de la qualité et entendre discuter les prix.

Mais il est d'autres personnes qui n'ont nullement l'intention d'acheter, qui n'ont pas la moindre notion du commerce des vins, et qui vont déguster. Ce n'est pas cher et ça fait une promenade. Et par les beaux jours de novembre dont nous jouissons, la chose n'est point à dédaigner.

« Il faut les voir là-bas, nous disait un ami, lors d'une précédente dégustation, c'est vraiment comique : Cherchant à justifier leur présence au Dézaley, ils paraissent déguster avec un sérieux magnifique ; ils roulent le petit blanc sous le palais, et répètent, sans en avoir l'air, les appréciations des connaisseurs qu'ils entendent autour d'eux.

Hélas, comme il y a toujours eu dans ce bas monde des pique-assiettes, il y aura toujours des pique-verres.

Le seul moyen d'y remédier en pareilles circonstances, serait de procéder comme on le fait pour la vente aux enchères d'un des grands crus de France, celui des Hospices de Beaune. Il y a quelques années, la dégustation de ce vin était libre pendant la mise et le jour qui la précédait. Les amateurs s'y rendaient en si nombreuse compagnie que leur nombre s'est élevé jusqu'au chiffre de quatorze à quinze cents. Il va sans dire que les neuf dixièmes ne venaient là qu'en promeneurs. D'ailleurs on n'a pas souvent l'occasion de boire des vins de cette qualité.

On y rencontrait des gens de toutes les conditions sociales : des marchands de nouveautés, des commis-voyageurs, des marchands-tailleurs, des musiciens, des photographes, et bien d'autres.

Mais on dit qu'on vient de mettre fin à ces abus par une mesure qui nous paraît à la fois des plus habiles et des plus heureuses. Nul n'est plus admis à cette dégustation, s'il n'est porteur d'une carte d'entrée qu'on peut se procurer au prix de deux francs.

Les opérations terminées, le coût de cette carte est remboursé aux miseurs seulement. Ceux qui n'ont rien misé y sont pour leurs frais.

Vraiment, ce n'est point mal imaginé !

Un mariage bulgare.

Vous plait-il d'assister à un mariage bulgare d'après les documents ethnographiques que nous venons de recueillir soigneusement ? Dans les campagnes reculées de cette Bulgarie dont on parle tant aujourd'hui, la jeune fille attache à sa chevelure de longues tresses postiches en poils de chèvre qui descendent jusqu'aux pieds. Ces tresses originales ont une importance singulière. C'est sur elles, en effet, que se trouve éparpillée la dot des jeunes Bulgares : la plus riche possède des pié-

ces en argent qu'elle dispose sur ses nattes comme des écailles de poisson. Est-elle fière de ses tresses celle-là ! Porte-t-elle assez haut son front resplendissant ! La Bulgare moins riche a naturellement moins de pièces sur sa chevelure, mais avec quelle habileté perfide elle fait miroiter son argent ! Enfin, la fille pauvre se contente de fleurs des champs. Elle n'en est pas moins jolie, sans doute, mais, hélas ! elle en est beaucoup moins recherchée. Est-il une rose des Balkans qui puisse remplacer une pièce d'argent ou d'or !...

Lorsqu'un jeune Bulgare veut se marier, il n'a, pour être exactement renseigné sur la dot de celle qui lui plaît, qu'à consulter ses nattes. C'est tant : vingt, trente, quarante pièces d'argent. Pas d'erreur possible. Et pourtant, je ne jurerais pas que, parmi ces pièces rutilantes et coquettes, il ne s'en trouve parfois quelques-unes de fausses.

Très pittoresque et très curieux le mariage de deux Bulgares dont le mode solennel et bizarre doit remonter, selon Bianconi, au temps barbare des Avars et des Huns, ces ancêtres probables du Bulgare moderne : Le fiancé arrive sur la place du village, sa vareuse brodée et son bonnet de fourrure tout enguirlandés de fleurs. Ce n'est plus un futur, c'est un parterre. Au milieu des parents chargés de gâteaux (chikers), se tient gravement le *Papas*, avec sa bénédiction et sa tire-lire toutes prêtes.

La jeune fille est seule au milieu de la place, dans une toilette étrange. Un grand filet de laine noire la couvre entièrement. Sur sa tête se dresse un véritable buisson de branches de buis, agrémenté de fleurs blanches et rouges. Son visage est couvert d'un second filet garni, à chaque maille, d'une pièce d'argent. Toujours la dot !

Aussitôt le fiancé s'approche, lent et dédaigneux comme « s'il trouvait la mariée trop belle. » La jeune fille alors lui prend tour à tour la main, le bras, le pied, la jambe qu'elle soulève et qu'elle laisse retomber doucement comme pour se convaincre que son futur n'est pas un vulgaire automate fabriqué à Nuremberg. Après cette expérience, la jeune Bulgare, assurée que son époux est parfaitement articulé, lui offre une tasse de lait qu'il avale d'un trait en faisant une moue comique comme s'il avalait en même temps tous les soucis du ménage. C'est fini.

Le *papas* donne sa bénédiction et les *tziganes*, tambours en tête, font retentir les échos du village du bruit joyeux des flûtes et des cornemuses. Ce jour-là les poules, les oies, les canards, les chèvres et les buffles de la maison auront leur dessert, un petit supplément de grains, de paille, de verdure ou de pain noir. Le saint lui-même, en sa cabane, aura une mèche de coton toute neuve qui brûlera, au pied de la niche traditionnelle, dans une soucoupe d'huile odorante.

Quant au marié, aussitôt après la cérémonie, il se met en devoir de palper la dot de sa femme. Ce n'est pas long. Sa jeune épouse, rougissante et émue, lui abandonne, en souriant, ses belles nattes métalliques, et le Bulgare détache avec prestesse les piécettes d'argent comme s'il cueillait des cerises...

(La France).

On ne baillè rein po rein.

Cé diablo d'ardzeint est portant on rudo affèrè ! L'est veré que n'ia pas moian dè s'ein passà ; assebin l'est po corrè après que vit lo mondo. Mâ tot parâi on ein est pi trào einfaratâ, kâ on farâi pe vito, po rein, onna vouârba dè tserri âo dè mécanique po on vesin què dè lâi bailli pi 50 centimes ; et quand on dussè payi oquiè, n'i a pas ! faut qu'on ein aussè po se n'ardzeint.

Vo vo rassoveni dè cé gaillâ qu'étâi z'u atsetâ on tsapé et qu'avâi onna petita tэта. Adon mon lulu ein preind ion que lâi catzivè lè z'orolhiès et que lâi couvressâi lo cotson.

— Mâ, tzancro dè tadié, lâi fâ son frâre, porquî as-tou atsetâ on asse gros tsapé ?

— Du que lo poivo avâi po lo mémo prix que n'autro, repond lo compagnon, n'arè-yo pas età bein fou d'ein preindrè on pe petit

Ora, vaizé z'ein iena que n'est pas tant rizibila, se vo volliâi, mâ qu'est la pura vretâ et que montrè coumeint quieton n'amé pas, coumeint on dit, laissi son drâi âo tsat.

On leindéman dè Tsallanda, que y'été z'u pè Lozena po montâ su le tsemin dè fai à 5 hâorès dâo matin, po cein que dévessè allâ dein lo défrou, fasâi on teimps dè dzalin et dè frâi que y'été tot regregni dein mon broustou, et lè z'abro étions garnis dè dzâivro. Y'été dein on vouagon avoué on outro citoyein que ne cognessè pas, et quand ne no sein arretâ à 'na gâra ein delé dâo tunet, on individu est montâ vers no et coumeint cognessâi l'autro qu'été dein lo vouagon, lè z'u sè chetâ vers li.

— Coumeint cein va-te ? se lâi fâ,

— Va prâo bin, grand maci, et vo ?

— Et bin mè, su mau fottu. Su vegnâi hiai, ice, iô y'avé à fèrè et y'é cutsi âo cabaret. Adon hiai-r-à né y'été à la tsambre à bâirè avoué dou z'amis et à onj' hâorès lo cabartier no z'à de que dévessâi cliourè et n'ein demandâ dou litres que n'ein eimportâ dein la tzambra iô cutsivo. N'ein ein bu ion ; sont partis et mè su cutsi. Stu matin, que mè su levâ po preindrè lo trein, y'é revu on litro plien su la trabilia ; mè su de ein mè mémo : l'est payi : lo faut bâirè ! Et l'é bu. Eh bin cein mè fâ mâo tieu et su mau à me n'esse ; et portant ne poivo pa fèrè autrameint !

Et vouaiquie on gaillâ qu'a mi amâ sè fèrè malâdo po ne pas que sâi de d'avâi dépeinsâ po rein on part dè centimes.

La chemise d'un homme heureux. — Un roi de je ne sais plus quel pays était depuis longtemps malade. Les médecins ne pouvant parvenir à lui donner le moindre soulagement, il envoya consulter un oracle qui répondit :

« Pour que le roi guérisse, il faut qu'il porte, pendant deux jours, la chemise d'un homme heureux. » Le roi fit chercher d'abord à sa cour, puis à la ville, l'homme heureux dont la chemise devait lui rendre la santé. Peine perdue ! courtisans ou citadins avaient tous à se plaindre de quelqu'un ou de quelque chose ; tous étaient dévorés de désirs non satisfaits ; aucun d'eux ne croyait avoir le bonheur en partage.

Le roi, à qui l'on disait, chaque jour, que tout le monde était heureux sous son règne, fut d'abord très irrité et très attristé de cette nouvelle. « Qu'on recherche dans les campagnes, ordonna-t-il. Là, du moins, les gens heureux ne manquent pas ! »

La plupart des courtisans se mirent aussitôt en route, autant pour fuir la mauvaise humeur du roi que pour faire preuve de zèle. Il fouillèrent fièvreusement et scrupuleusement tout le royaume. Mais ce fut sans succès. Désespérés, ils revenaient rendre compte au roi de l'inutilité de leur long voyage, quand ils aperçurent, au milieu d'un champ, un homme qui chantait et dansait en même temps, et qui donnait des signes d'une joie sans mélange. Vite, on s'approche de lui et on l'entoure, de peur qu'il ne s'échappe.

— Es-tu heureux ? lui crièrent les courtisans tous à la fois.

— Si je suis heureux... ! dit le paysan fort surpris, je ne changerais pas mon sort pour celui du roi.

A peine avait-il prononcé ces mots qu'il était lié et déshabillé. Hélas ! cet homme heureux n'avait pas de chemise.

ARSÈNE PETIT.

Le XIX^e Siècle, citant, l'autre jour, divers exemples de fermeté et de courage chez des condamnés au dernier supplice, rappelait comme suit, — par la bouche d'un vieil officier, — l'attitude, en pareille circonstance, d'un soldat de la légion étrangère pendant la campagne du Mexique :

Fait malheureusement vu mourir, durant ma carrière, beaucoup de braves gens d'une façon admirable. Mais je confesse que j'ai aussi été singulièrement remué par la mort étonnante d'un vieux bandit.

C'était au Mexique. Nous étions campés à Passo-del-Mancho, depuis quelque temps, et il y avait là, parmi les troupes, un fort détachement de la légion étrangère. La légion ! ce n'est pas moi qui en médierai, et la façon dont elle se conduisit au Dahomey ne m'étonne point ; je connais ces gaillards-là ; il y a des moments où on peut tout leur demander. Il me semble, tout de même, que sa composition s'est un peu purifiée aujourd'hui, car les soldats qui sont capables, non seulement de donner superbement dans les « coups de chien », mais d'observer strictement la discipline que leur impose le général Dodds, ne peuvent être que de bons et vaillants garçons.

Mais, en mon temps, à côté de vrais héros, il y avait de « sacrées pratiques », comme nous disions dans la légion.

On n'avait que trop « chapardé » au cours de l'expédition. Des ordres sévères vinrent de réprimer sans pitié des « écarts » (je me sers d'un joli euphémisme !) qui finiraient par rendre la pacification impossible. Il faut dire qu'on tint compte de ces ordres en général, et que pendant quelque temps on n'entendit plus parler de ces actes de brigandage qui nous désolaient, nous autres officiers, pour le bon renom de notre armée.

Mais, un beau jour, les habitants d'un village, à deux lieues d'où nous étions, vinrent porter au commandant du camp des doléances effarées. Dans la nuit, une maison avait été épouvantablement pillée, et les habitants avaient été massacrés. Ah ! ils ne mentaient pas, les pauvres diables ! On me chargea d'éclaircir les choses. Je me rendis dans la maison en question : tout y était sens dessus dessous, tout y avait été saccagé, et les propriétaires tués à coups de bayonnette.

Les Mexicains accusaient des légionnaires. L'enquête ne fut pas difficile ; à toutes les dépouilles dont ils s'étaient imprudemment parés, je ne tardai pas à reconnaître les coupables. Ils étaient cinq mauvais garnements, que j'avais vu pourtant se battre crânement quand il l'avait fallu.

C'est sur l'instigation de l'un d'eux, un grand diable que j'ai encore devant les yeux et qu'on surnommait La Ficelle, qu'ils avaient organisé cette déplorable escapade.

La justice, comme vous savez, ne traîne pas en campagne. Ces brutes furent traduites devant une cour martiale.

La Ficelle, dégradé, ne concevait pas beaucoup, cependant, qu'on lui fit un si gros grief de ce qu'il ne jugeait que bagatelle.

— Mais puisqu'on est en guerre, répondait-il tranquillement, il n'y a pas de mal !

Cette argumentation, qui révélait des notions déplorablement confuses sur la façon de comprendre une conquête militaire, n'ébranla que faiblement, comme vous pensez, les juges chargés de statuer sur son sort.

Il fut condamné à être fusillé, avec ses complices.

— Ah ! dit-il avec étonnement, il ne valait pas la peine de faire tant de bruit pour des Mexicains égorgés, alors que sur le champ de bataille, on le félicitait pour en avoir occis beaucoup d'autres. Puis il se remit de sa surprise, fit le geste d'un homme résigné à tout et il ajouta avec insouciance, de cet accent bizarre qui rendait sa nationalité (se la rappelait-il lui-même ?) difficile à deviner : « Eh bien, allons-y ! »

On « y alla », en effet, presque tout de suite, et le peloton commandé pour la funèbre besogne se plaça devant les cinq condamnés qui, par habitude militaire, s'alignaient machinalement avant qu'on leur liât les mains. La Ficelle fumait sa pipe, sans en perdre une bouffée...

C'était un acte de justice nécessaire, mais c'est une vilaine tâche tout de même que de présider à l'exécution de lascars qu'on a connus, qui ont servi sous vos ordres, et dont on a pu éprouver la bravoure, malgré tout ! Aucun d'eux n'avait voulu qu'on lui bandât les yeux.

Les fusils — c'étaient encore des fusils à piston — furent armés, on mit en joue. Un

adjudant fit un signe. Un bruit terrible, que j'entends toujours, un nuage de fumée, puis un lourd silence...

Quand la fumée se fut dissipée, on s'aperçut avec stupeur que, par une sorte de prodige, La Ficelle était resté debout. Il n'avait pas été atteint par cette pluie de balles qui avaient mortellement frappé les autres.

Alors, — oh ! cela je ne l'oublierai jamais ! — sa pipe dans un coin de la bouche, qu'il fumait toujours, il tourna la tête de mon côté, et il dit d'une voix très calme :

— Eh bien ! et moi, mon lieutenant ?

Et pas de forfanterie, pas de cynisme. Rien que de la surprise !... Quels hommes c'étaient tout de même, que ces coquins-là !

Il fallut recommencer le feu tout exprès pour lui. Mais je vous avoue que j'avais fermé les yeux et que j'étais beaucoup plus pâle que le condamné !

Société de l'Orchestre. — Le second concert d'abonnement a été donné, avec le concours de M. Slivinski, pianiste, qui a débuté par le concerto n° 4 de Rubinstein, œuvre un peu touffue et exigeant, pour être parfaitement comprise, plus de puissance d'exécution que n'en a mis l'artiste. Par contre, ce dernier nous a ravés dans les morceaux joués par lui seul. Quel fini et quelle délicatesse de toucher ! Il est vrai que M. Slivinski était merveilleusement secondé par un piano Erard, dont les notes poétiques donnaient un charme infini à des compositions comme le *Nocturne* et le *Scherzo*, de Chopin. Inutile d'ajouter qu'après les *Papillons*, de Schumann, fort bien rendus, du reste, la salle a applaudi chaleureusement l'exécutant.

L'Orchestre avait choisi comme pièce de résistance la *Symphonie de Méhul*, en sol mineur ; les thèmes n'en sont pas très caractéristiques et le tout a un air trop vieillot pour nos goûts modernes, le quatuor étant pour ainsi dire seul en jeu.

Grieg et Wagner étaient bien représentés, le premier, par ses *Mémoires épiques*, aux accents tour à tour tendres et passionnés, et l'auteur des *Nibelungen*, par la « Scène finale » et « l'Incantation du feu » de la *Walkyrie*, d'une coloration chaude et variée.

Malheureusement, l'Orchestre n'a pas répondu aux espérances que nous donnait le premier concert ; la cohésion et l'ensemble ont fait défaut, surtout dans la symphonie et dans l'accompagnement du concerto.

La *Marche héroïque*, de St-Saëns, que nous entendions pour la première fois, est un morceau original, bien rythmé et de noble envergure.

Vendredi 2 décembre, concert (hors abonnement), avec le concours de Joachim, violoniste, et M. Gayrros, pianiste.

Les deux tarifs.

Nous trouvons dans de vieilles papiers le compte d'un serrurier de Lausanne chargé de faire des réparations à la porte de Saint Martin, en 1796, porte qui était située à l'endroit où se trouve aujourd'hui la maison de M. J.-J. Mercier.

Il y avait alors deux tarifs pour les maîtres d'état occupés par la commune